



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/43/448  
6 juillet 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-troisième session  
Point 36 de la liste préliminaire\*

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAÏN

Lettre datée du 6 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du message adressé le 5 juillet 1988 à M. R. F. Botha, Ministre des affaires étrangères de la République sud-africaine, par M. Shimon Peres, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël, au sujet de l'exécution imminente des six condamnés de Sharpeville (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par  
intérim,

(Signé) Meir JOFFE

---

\* A/43/50.

88-17568 5673Q (F)

/...

2P

ANNEXE

Message adressé le 5 juillet 1988 au Ministre sud-africain des affaires étrangères par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël au sujet de l'exécution imminente des six condamnés de Sharpeville

Je tiens à vous dire la préoccupation que nous inspire l'exécution imminente des "Six de Sharpeville". Je vous conjure, au nom de l'humanité et de la compassion, d'user de votre influence pour qu'en signe de clémence, les peines de mort prononcées contre eux soient commuées.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères,

Shimon PERES

-----